Emploi intérieur
par secteur

1 216 849

C'est le nombre d'emplois
en Wallonie en 2014
soit 113 410 de + qu'en 2003

Répartition de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, moyenne 2014

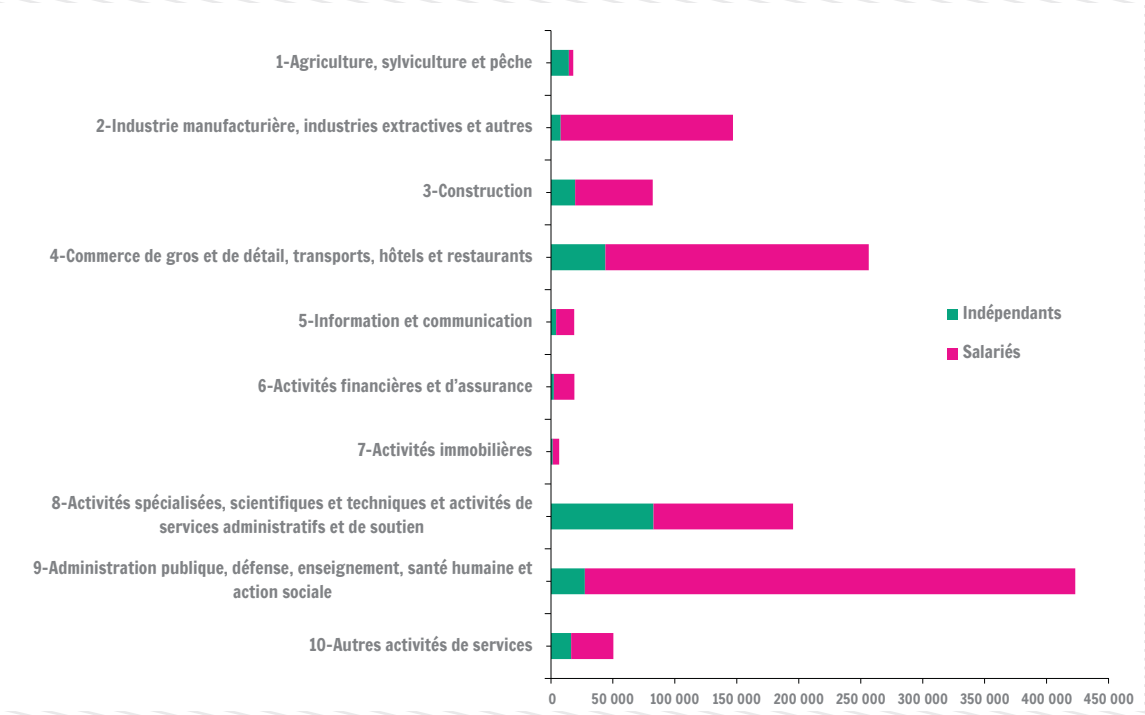

Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2014, BNB, version février 2016)

En 2014, l'emploi intérieur en Wallonie représente 1 216 849 personnes.

Les secteurs les plus importants en termes de volume de main-d'œuvre en Wallonie (plus de 10 % du total de l'emploi intérieur) sont par ordre décroissant : l' « Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale » (35 %), le « Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants » (21 %), les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » (16 %) et l' « Industrie manufacturière, industries extractives et autres » (12 %).

En Wallonie, comme dans le reste du pays, la grande majorité des travailleurs exercent leur activité comme salarié : 82 % contre 18 % comme indépendant ou aidant.

Dans l'« Agriculture, sylviculture et pêche» cependant, la grande majorité des travailleurs sont indépendants (81 %).

Emploi intérieur
par secteur

Croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2003-2014

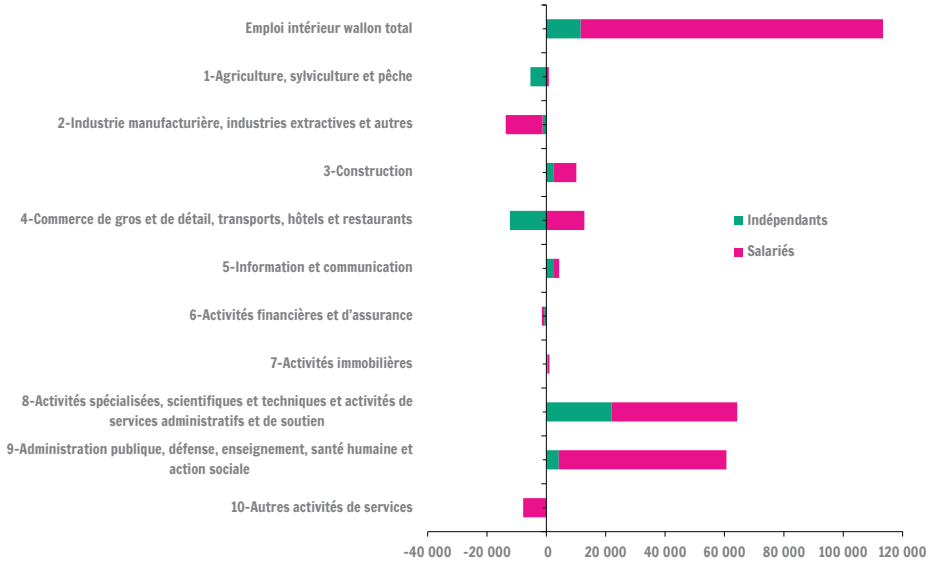

Les quatre secteurs qui ont le plus contribué à la croissance de l'emploi entre 2003 et 2014 sont les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » (+ 64 292 emplois, soit une hausse de +49,1 % entre 2003 et 2014), l'« Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale » (+ 60 651 emplois, soit une hausse de +16,7 % entre 2003 et 2014), la construction (+ 10 103 emplois, soit +14,0 % entre 2003 et 2014) et le secteur « Information et communication » (+ 4 314 unités, soit + 29,9 % entre 2003 et 2014).

Entre 2003 et 2014, c'est l' « Industrie manufacturière, industries extractives et autres » qui perd le plus d'emplois (-8 767 unités, soit –6,0 %), suivie du secteur des « Autres activités de services » qui comprend les activités des ménages en tant qu'employeurs (-8 552 unités soit -45,2), et de « l'agriculture, sylviculture et pêche » (- 4 330 emplois, soit -19,1 %).

Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2014, BNB, version février 2016)

Définitions et sources

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire de la Wallonie, qu'ils soient occupés par des personnes résidant en Wallonie ou non. Ces estimations de l'emploi intérieur sont réalisées dans le cadre de la comptabilité régionale, selon des méthodes, des définitions et des nomenclatures communes à tous les états membres de l'Union européenne (SEC 2010).

Pertinence et limites

Cette statistique officielle a l'avantage d'être conforme aux normes internationales SEC et d'être intégrée dans l'ensemble des statistiques économiques de la comptabilité régionale, notamment la valeur ajoutée, ce qui permet le calcul d'un indicateur tel que la productivité par tête.

Les séries de la comptabilité régionale (comme nationale) peuvent subir des révisions importantes suite à des changements dans la méthodologie ou à la réception de nouvelles informations statistiques.

Pour en savoir plus :
Les Comptes régionaux - https://www.nbb.be/fr/comptes-regionaux
La page « Répartition sectorielle de l'emploi intérieur » : http://www.iweps.be/repartition-sectorielle-de-lemploi

Personne de contact : Valérie Vander Stricht (v.vanderstricht@iweps.be) / prochaine mise à jour : mars 2017